

Le travail clinique posté
et
le travail non posté, clinique ou non,
ce dernier sera nommé travail texturant (TXT)

Aide à l'élaboration des missions dévolues aux urgentistes dans le cadre
du TXT

Didier Storme

Amuf 01/10/2015

Le travail clinique Posté

- ***"Le travail clinique posté est consacré à la prise en charge médicale des patients dans le cadre de l'occupation d'une fonction faisant l'objet d'une relève organisée "***
- ***La prise en charge clinique d'un, ou des patients, a besoin du déroulement d'un certain nombre de processus afférents à cette prise en charge, la prise en charge clinique en restant l'objectif essentiel.***

Exemples non exhaustifs de processus afférents aux soins: cotation des actes, temps de transmission, temps en smur pour accéder au patient, temps entre deux patients, temps d'accession au plateau technique...

Le temps de travail non posté, clinique ou non. Ou, TXT

- ***Le temps texturant, dans l'organisation d'une structure professionnelle de soins, est le temps de travail qui est dédié aux processus adjacents aux soins, médicaux et para médicaux, processus qui ont un impact sur la qualité des soins prodigués à la population.***
- ***Il exclut le travail clinique direct auprès du patient.***

Le cœur du temps posté est clinique; le cœur du temps non posté est réflexif, il améliore la texture du tissu du travail.

Toutefois, la pratique quotidienne démontre que certaines activités afférentes aux temps cliniques peuvent nécessiter un toilettage réalisé sur l'espace-temps non posté. L'exemple, le plus fréquent est la reprise des retards ou échecs de cotation...

TXT à orientation clinique

Protocoles médicaux et paramédicaux

intraservice
et/ou transversal

Protocoles spécifiques :
prise en charge des douleurs,
agitation,
antibiothérapie...

Elaboration,
mise en place,
formation,
suivi et
évaluation des protocoles

Filières

intraservice
et/ou transversal

Filières vitales ou fonctionnelles,
courtes, longues ...
Filières des "catastrophes",
NOVI, plan blanc...
Régulation...

Filières spécifiques
SCA, AVC,
sepsis sévère,
douleur abdo...

Qualité

intraservice
et/ou transversal

Reprise des cotations.
RMM, CREX,
EPP, Staff
dossiers.
Bibliographie

suivi des événements
indésirables,
réclamations,
des plaintes

Formation continue DPC

Capacité,
DIU, DU,
master,
congrès...

TXT à orientation institutionnelle

intraservice

aide à la
gestion du
service

plannings
médicaux

organisation et
animation de
réunion
(médicale et
paramédicale)

transversal

membre de
commission

participation
aux
commissions
mises en place
par la CME

retours aux
praticiens,
instances,
directoire,
CME

transversal

Qualité et
Formation

Réflexion sur
la gestion de
l'activité non
programmée
et
programmée.
.. Référents
pour suivis...

Direction de
thèse, article
scientifique,
PHRC...
Activité de
formation...

Construction
des GHT, travail
des
fédérations,
collèges
médecine
urgence,
Réseau, ARS...

Le décompte du temps texturant, une méthode possible sur la diapo suivante

- Le temps texturant se déroule au-delà de 39h, sans dépasser 48h
- Il n'est pas décompté en heure, mais à la mission validée par le chef de service quadrimestriellement
- Ce travail doit être positionné sur les plannings, il est forfaitisé
- Toutefois, une partie du temps TXT est décompté en heure
- Il s'agit des congés formations
- Ils sont décomptés en 9,6h, comme les autres congés.

Pour des raisons d'homogénéité de calcul, le TXT peut éventuellement être reconverti secondairement en heures, surtout si du temps additionnel clinique existe au-delà de 39h clinique postées. Alors pour un temps plein, la demi-journée vaut 4,5h. Et par exemple, pour un 50%, la demi-journée vaut 2,25h. La somme des heures de formation et texturantes atteignent alors 9h par semaine, ou au prorata.

novembre	2015	%	L 2	TXT	TXT	M 3	TXT	TXT	M 4	TXT	TXT	J 5	TXT	TXT	V 6	TXT	TXT	S 7	TXT	D 8						
B	A	80%				1						1														
B	Al	70%	1						1																	
B	Ab	100%		1					1																	
C	D	80%				1						1														
D	D	100%	1	1																						
E	AC	80%										1			1											
G	G	100%				1			1																	
G	V	50%													1											
K	H	100%													1											
L	J	100%				1			1																	
L	D	90%		1	1		1	1		1																
L	ME	0,5	1									1														
O	O	0%																								
O	O	0%																								
M	K	100%								1	1		1	1												
O	O	0%																								
R	T	100%										1		1												
R	F	100%							1						1											
S	M	60%													1											
V	F	30%																								
Prat tps plein	O	13,9																								
K	F	50%							1																	
O	O	0%																								
D	J	20%																								
B	P	30%																								
O	O	0%																								
R	M	60%										1	1													
Prat Partiel	O	1,6																								
L	C	10%																								
O	O	0%																								
PAT	O	0,1																								
O	O	0%																								
S	D	50%				1	1		1	1		1	1													
O	O	0,5																								
RC	C																									
W	O																									
intérimaire	2																									
intérimaire	1																									
Praticien	TOTAL	16,1	3	2	1	1	4	2	1	1	4	4	2	1	4	5	1	1	4	2	0	0	0	0	0	0

Exemple de la première semaine de novembre: ordre des colonnes, nom, prénom, % travaillé, colonnes blanches TXT: matin, après-midi, colonnes marron: congés formation matin et après-midi
 En bas, total praticiens concernés. Non montré, au bout du mois, calculs automatiques

Définitions par ordre d'apparition

- DPC : développement professionnel continu
- NOVI : plan de prise en charge de nombreuses victimes
- SCA : syndrome coronarien aigu
- AVC : accident vasculaire cérébral
- RMM : revue de morbi-mortalité
- CREX : comité de retour d'expérience
- EPP : évaluation des pratiques professionnelles
- CME : commission médicale d'établissement
- PHRC : Le programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) couvre le champ de recherche clinique qui a pour objet l'évaluation de la sécurité, de la tolérance, de la faisabilité ou de l'efficacité des technologies de santé
- GHT : groupement hospitalier de territoire
- ARS : agence régionale de santé